****

*Roquebrune le 14 Février 2025*

**Sortie annuelle « Week-end de la Pentecôte » 7/8/9 Juin 2025 à Peyruis**

Cher(ère) adhérent(e), Cher(ère) ami(e) sympathisant,

Nous avons le plaisir de vous confirmer que notre Conseil d’administration organisera la sortie annuelle de « Roquebrune - Sports », à nouveau sur les 3 journées du week-end de la Pentecôte (2 nuits), soit les samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 Juin 2025.

Le choix du lieu de séjour s’est porté sur la region des Mees dans les Alpes de Haute Provence.

**Rappel sur le but général de notre sortie annuelle**

* A l’occasion d’un séjour voyage de 3 jours (2 nuits) : établir et renforcer les liens d’amitié entre tous les adhérents, avec la participation des conjoints ; clôturer l’année sportive avec des moments de convivialité et de partage.
* Principe d’activité physique retenu pour favoriser les échanges : randonnées pédestres d’un niveau acceptable par tous, quel que soit l’âge.
* En fonction du secteur géographique, visite de sites particuliers et/ou de lieux culturels ou artistiques.
* **Information générale sur le voyage**
* Transport : en Car de 53-55 places, avec départ de la Bouverie à 8h le samedi et le retour à environ 18 h le Lundi.
* Centre d’hébergement – restauration : Auberge « Les Galets» à Peyruis
* Programme envisagé (1) :

**Samedi**: voyage aller pique – nique (**apporté par chacun**), + visite des Penitents des Mees puis voyage en Car jusqu’au lieu d’hébergement.

**Dimanche:** rando sur la journée (avec pique-nique fourni par l’hôtel), sur le secteur de Peyruis avec visite du Prieuré de Ganagobie. Petite randonnée pour les *« non randoneurs ».*

**Lundi matin :** visite du Jardin et Prieuré de Salagon puis voyage retour en Car.

**Samedi et Dimanche** : après les dîners, soirées organisées par Roquebrune Sports dans une salle de l’hotel.

* **Conditions d’hébergement**
* Hébergement en « chambres pour 2 ,3 ou 5 personnes », avec service hôtelier par personne.
* Chaque chambre a sa salle de bains/douches/W.C., sauf linge de toilette.
* Lorsque les inscriptions seront enregistrées, une note détaillée sera envoyée à tous les participants inscrits.
* **Restauration prévue dans le « forfait séjour »**
* 2 petits déjeuners traditionnels (dimanche et lundi) ;
* 2 déjeuners des midis (dimanche et lundi), sous forme de paniers repas à prendre avant les départs ;
* 2 dîners au Restaurant de l’Auberge (Samedi soir et Dimanche soir) : Menu du jour + 1/4 vin + café ou infusion compris.
* Les 2 apéritifs collectifs (avant les dîners) sont offerts par « Roquebrune-Sports ».

Siège Social : Mairie de Roquebrune s/Argens

**Correspondance : « Roquebrune-Sports » BP 600 14 83521 ROQUEBRUNE sur ARGENS Cedex**

****

* **Conditions financières**

Le prix général du voyage par personne (Car + hébergement + restauration + visite guidée) revient à

295 €. **Le nombre de personnes est limités à 42.**

Afin de permettre à un maximum d’adhérents de participer à cette sortie annuelle, le Conseil d’administration vous la propose aux conditions financières suivantes :

* **180 €** pour l’adhérent (tarif identique pour le conjoint)
* les adhérents étant prioritaires, il est demandé aux *sympathisants* d’adhérer à l’association (section des acivités diverses) pour 30 €, soit un total de **210 €** en ce qui les concerne**.**
* **Inscriptions**

Afin de préparer cette sortie dans les meilleures conditions, nous demandons aux adhérents intéressés de bien vouloir se faire inscrire (2) au moyen du bulletin ci-joint.

Par ailleurs, nous vous demandons de joindre à votre bulletin d’inscription 2 chèques à l’ordre de « Roquebrune – Sports » :

* Le 1er de 90 € par personne qui sera débité à partir du 20 Mai 2024 ;
* Le 2ème d’un montant du reste de votre séjour qui sera encaissé après la sortie.

**La date limite du dépôt des incription est fixée au 12 Mai**

Enfin, dès la clôture des inscriptions, le Bureau, après avoir établi la liste des participants à ce voyage, en informera toutes les personnes ayant fait acte de candidature.

En espérant votre adhésion et, dans l’attente de nous retrouver, bien amicalement,

Pour le Bureau ,

Les organisateurs du voyage : Jocelyne Van Der Aa et Jean Luc HERMAN

1. Le programme précis et définitif de la sortie fera l’objet, en temps opportun, d’une communication à tous les inscrits retenus.
2. Pour la pratique, toutes les inscriptions seront centralisées par Jean Luc.

Rappel : seules les inscriptions accompagnées des chèques demandés seront prises en compte.

Pour tout renseignement complémentaire, appeler :

**Jocelyne Van Der Aa (06 22 36 16 30)**

**Jean Luc Herman (06 12 32 17 05 )**

ou

Un mail à : roquebrunesports@sfr.fr

- - - - - - - -

« Roquebrune – Sports » : Siège Social : Mairie de Roquebrune S/Argens

**Correspondance : B.P. 600 14 83521 Roquebrune sur Argens Cedex**

Site Internet : [**www.roquebrune-sports.fr**](http://www.roquebrune-sports.fr)

Page Face book :**https://www.facebook.com/roquebrunesports**

**BULLETIN d’INSCRIPTION (1)**

**à la sortie des 7/8/9 Juin 2025 à Peyruis**

**NOM, Prénom des personnes participant à la sortie** (2) :

**1°)** ………………………………… …………………………………. Date naissance : ……………………….

**Adhérent** de la Section (3) ………………………………………..

**2°)** Conjoint ……………………………………………………… Date naissance : ………………………..

Préciser si le conjoint est adhérent OUI - NON (3)

Adresse : …………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Téléphone (4) : ………………………………..………. Mail (4): ………………………………………………………………

Souhaite (ent) participer à la sortie des7/ 8/9/Juin à Peyruis

**Montant du voyage** :

* Pour adhérent et conjoint : (180 € x …. pers.) = ……………€ (3)
* Pour le sympathisant, **avec son adhésion** (210 € x … pers.) = ……………€ (3)

**Règlement** : joindre obligatoirement 2 chèques à l’ordre de « Roquebrune Sports » :

* Le 1er , de 90 € par personne qui sera débité à partir du 20 Mai 2025
* Le 2ème , d’un montant du reste de votre séjour qui ne sera encaissé qu’après la sortie.

Date : …………………………. Signature : ………………………………….

- ***Important :*** *si vous avez des problèmes de santé nécessitant un traitement particulier, merci de bien vouloir le signaler par écrit et de conserver cette note en permanence sur vous (Note avec : Nom, prénom, pathologie et traitement en cours, allergie, groupe sanguin…). En cas de « pépin » elle pourra être ainsi transmise aussitôt au médecin intervenant.*

Si vous avez des régimes alimentaires particuliers vous pouvez nous le signaler.

1. Bulletin à remettre aux ANIMATRICES de votre Section, ou à envoyer à : « Roquebrune Sports » - B.P. 600 14 – 83521 Roquebrune s/Argens Cedex.
2. Préciser les : nom, prénom, date de naissance de chaque participant (pour les assurances)
3. Compléter et/ou rayer la mention inutile.
4. Informations indispensables pour vous communiquer les dernières précisions sur le voyage.

***Date limite de dépôt des candidatures : le 12 Mai 2025***